

2025\_408\_02-DE



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 112 MOISSAC  
 ARRONDISSEMENT : 82 CASTELSARRASIN  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE MOISSAC

N° 1259 COM (1)

TAUX  
FDL  
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence 2025	Taux plafonds 2025	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025	Taux votés 2025	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025
Taxe foncière bâtie (TFB)	14 888 570	58,36	146,83	15 172 000	8 854 379	57,86	8 778 519
Taxe foncière non bâties (TFNFB)	351 456	173,22	297,61	358 100	620 301	171,74	615 001
Taxe d'habitation (TH)	1 379 224	10,16	49,94	1 159 000	117 754	10,07	116 711
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
<b>Total</b>					<b>9 592 434</b>		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	57,86		
Taxe foncière non bâties (TFNFB)	9 510 231	171,74		
Taxe d'habitation (TH)	9 592 434 = 0,501430	10,07		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		16 174		392 673	118 729	475 438	-2 500 588	-1 497 574

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
9 510 231	-1 497 574	8 012 657

À MONTAUBAN

Le 19 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,  
M. POUX JEAN-MICHEL

Le

Pour la Préfecture

Le 8 avril 2025

Pour la Commune,  
Ruysses, Maire





FINANCES PUBLIQUES

 COMMUNE : 112 MOISSAC  
 ARRONDISSEMENT : 82 CASTELSARRASIN  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE MOISSAC

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2025

 IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
 ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

## 1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâte :	17 646
Personnes de condition modeste	2 142
Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	269 067
Logements industriels	5 077
Logements sociaux et longue durée	
Taxe foncière non bâte	98 741
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	>>>
b. Mayotte	>>>

## 2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâte :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	1 478 563
Taxe foncière non bâte :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	63 635
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

## 3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	1 159 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	239 557
d. Bases dégrévées locaux vacants	
e. Bases dégrévées majo THS	

## 4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	16 174

## 5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	0,728624
d. Taux FB commune 2020	30,03
e. Taux FB département 2020	28,93

## 6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

## 6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCL de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâte (TFB)	39,74	59,93	149,83	3,00000	146,83
Taxe foncière non bâtes (TFNB)	51,08	121,75	304,38	6,77000	297,61
Taxe d'habitation (TH)	23,88	20,26	59,70	9,76000	49,94
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

## 6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

## 6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

## 6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	9,93
b. Taux maximum de la majo	>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

33,14